



**Association canadienne des courtiers de fonds mutuels**  
Mutual Fund Dealers Association of Canada  
121 King Street W., Suite 1000, Toronto (Ontario) M5H 3T9  
TÉL. : (416) 361-6332 TÉLÉC. : (416) 943-1218 SITE WEB : www.mfda.ca

Personne-ressource : Paige L. Ward  
Directrice, Politiques et affaires réglementaires  
Téléphone : (416) 943-5838  
Courriel : pward@mfda.ca

**BULLETIN N° 0147-P**  
Le 24 juin 2005

# Bulletin de l'ACFM

## Principe directeur

**Aux fins de distribution aux parties intéressées dans votre société**

---

### **Version révisée de la ligne directrice 6E de CANAFE : Tenue de documents et vérification de l'identité des clients – Courtiers en valeurs mobilières**

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a publié une version révisée de la *Ligne directrice 6 : Tenue de documents et vérification de l'identité des clients*, dans le but d'aider les courtiers en valeurs mobilières (dont les courtiers en épargne collective) à respecter les exigences en matière de tenue de documents et de vérification de l'identité des clients.

La ligne directrice peut être consultée à l'adresse suivante :  
[http://www.fintrac.gc.ca/publications/guide/guide6/6E\\_f.asp](http://www.fintrac.gc.ca/publications/guide/guide6/6E_f.asp).

La version mise à jour remplace la version précédente de la *Ligne directrice 6 : Tenue de documents et vérification de l'identité des clients – Courtiers en valeurs mobilières*, publiée en juin 2002. Elle explique en termes clairs les situations les plus courantes visées par la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et les textes réglementaires connexes. Préparée uniquement à titre d'information, elle ne constitue

Doc #62791v1